

24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 3

L'ACTUALITÉ
PAGES 4 À 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 7 ET 8

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 9 À 11

1 24 LA UNE DE L'ACTU

[LE GRAND SCANDALE DES COURSES DU MOMENT]



PROPULSION : L'INIMAGINABLE IMBROGLIO

Le monde des courses, surtout au trot et en Scandinavie, se serait bien passé d'un tel scandale. Alors que le bien-être animal est devenu une affaire planétaire de plus en plus sensible aux yeux des consommateurs, l'incroyable « légèreté » dont ont fait preuve les instances du trot suédois (et par ricochets européennes) concernant le champion Propulsion, est tout simplement consternante. À l'heure des réseaux sociaux, fake news ou non, de contrôles anti-dopage censés être de plus en plus pointus, Propulsion a réussi à disputer 57 courses sur le vieux continent, alors que son statut de cheval névrectomisé était censé l'interdire de toute compétition en Europe. Comment expliquer un tel et unimaginable imbroglio ? Nous répondons à une partie de ces questions, tout en laissant certaines sans réponses...

Le Propulsion américain

Né le 18 avril 2011 et élevé par Fredericka Caldwell et Bluestone Farms dans le New Jersey, **Propulsion** est né dans la pourpre, avec pour père le top étalon **Muscle Hill**, considéré comme le **Ready Cash** américain, et pour mère la championne **Danaé**, lauréate des Hambletonian Oaks et des American-National Stakes, pour plus de 500 000 \$ en compétition. Son frère aîné, **D'Orsay**, est par ailleurs considéré comme un réel espoir chez les 2 ans quand **Propulsion** passe,

yearling, sur le ring. A cette époque et pour l'anecdote, Propulsion se nomme **Deyrolle** et est adjudé 250 000 €. Parmi les sous-enchérisseurs, on trouve Daniel Redén mais le dernier mot revient à une association de propriétaires US.

Entraîné par Tony Alagna mais peu précoce, le futur **Propulsion** ne court pas à 2 ans, s'impose à cinq reprises à 3 ans, trottant le mile en 1'52"3 (1'09"8) et gagne encore une course au début de son année de 4 ans à Meadowlands.

Le 27 avril 2015, soit au printemps de ses 4 ans, le cheval est opéré par un vétérinaire dans le New Jersey, le docteur Patty Hogan qui pratique une désensibilisation, par laser, de ses nerfs digitaux palmaires latéraux et médiaux aux antérieurs droit et gauche. C'est ce que l'on appelle une névrectomie, pratique tolérée aux Etats-Unis mais interdite en Europe. Selon le règlement de l'USTA, cette intervention « doit faire l'objet d'une mention expresse sur le certificat d'enregistrement USTA et électronique du cheval et ce, par le praticien vétérinaire. Il est de la responsabilité du propriétaire du cheval, au moment où a lieu l'intervention, de faire en sorte que l'information soit mentionnée sur les documents du cheval. » Cette même information doit être transmise également à la New Racing Commission.

Trois mois plus tard, le 2 août, **Propulsion** repasse sous le feu des enchères au Red Mile, dans le cadre de ventes organisées par Tattersalls. Pour 210 000 \$, le 4 ans américain devient la propriété de la Stall Zet, appartenant au milliardaire suédois, Bengt Ågerup ayant fait fortune dans les implants médicaux avec sa société Q-Med, revendue en 2011 pour investir dans les bio-technologies. C'est Marcus Melander, le neveu de Stefan Melander chez qui Daniel Redén a fait ses classes pendant une dizaine d'années, qui signe le bon d'achat pour ses compatriotes.

Une succession de bévues et d'oublis

Le 7 août, **Propulsion** est contrôlé par un vétérinaire, juste avant son exportation définitive pour la Suède, qui a lieu le 20 août. Le 18 août, le rapport vétérinaire du praticien ayant réalisé la névrectomie du cheval est transmis à l'USTA qui, le 10 septembre, consigne dans sa base de données cette intervention. Quatre jours plus tard, l'USTA envoie à la Société des courses Suédoise (ST) le certificat d'exportation de **Propulsion** où est signalé l'opération. Le 17 septembre, **Propulsion** est enregistré dans la base de données de Svensk Transport, après transmission numérique des documents. L'original du certificat d'exportation n'arrive que quelques jours plus tard, mentionnant bien la névrectomie réalisée. Le problème, c'est que cette information n'est relevée par personne au sein de l'organisme suédois. Dès lors, **Propulsion** est autorisé à courir comme s'il n'avait jamais été opéré du syndrome naviculaire, responsable de tant et tant de boiteries chroniques.

Reste à savoir si Daniel Redén et son propriétaire, la Stall Zet, disposaient de l'information au jour « J », à savoir lors de l'achat du cheval. La logique veut que l'on réponde par la négative. L'entraîneur et son propriétaire n'avaient en effet aucun intérêt à investir autant d'argent dans un trotteur – fût-il tardif et de qualité – qui se verrait interdit de courir en Europe du fait de son statut de « névrectomisé ».

À partir du moment où cette information était passée dans les limbes, **Propulsion** détenait son passeport définitif. Alors, si tant est que Daniel Redén et son propriétaire aient découvert le pot aux roses, après coup, ce n'était plus de leur intérêt de lever le lièvre.



“ **BENGT ÅGERUP A FAIT FORTUNE DANS LES IMPLANTS MÉDICAUX AVEC SA SOCIÉTÉ Q-MED, REVENDUE EN 2011.** ”

De retour aux US

Interdit de faire désormais la monte en Suède alors qu'il compte déjà deux premières productions nées, **Propulsion** est appelé à faire la monte en 2021 à Déo Volente Farms à Flemington, dans le New Jersey. Son prix de saillie a été fixé à 9 500 \$, alors qu'il était de 120 000 couronnes suédoises jusqu'alors (environ 12 000 euros). Jouissant d'une très belle cote, **Propulsion** a vu l'un de ses yearlings adjugé 300 000 couronnes, un très haut prix sur le marché suédois.



■ Pourquoi le trot Suédois a-t-il fait la sourde oreille ?

L'imbroglia va, malheureusement, encore connaître une autre étape, à l'été 2019. Après une nouvelle sortie victorieuse de **Propulsion**, et suite à des rumeurs de plus en plus insistantes, **Propulsion** est l'objet d'un examen de contrôle, à la demande des dirigeants du trot Suédois. Il relève de l'examen réalisé que le cheval montre de la sensibilité au niveau des pieds. L'affaire en reste donc là, jusqu'à début juin 2020 où, suite à son succès dans l'Elitlopp (pour sa 5e tentative), un journal de trot norvégien révèle que **Propulsion** a bien été névrectomisé quatre ans plus tôt, documents de l'USTA à l'appui. Le scandale **Propulsion** tombe alors dans la sphère publique.

C'est une véritable bombe à retardement car le trotteur est devenu une idole au sein de l'Europe du Trot, en Suède principalement, mais en France également. Starifié également par son entraîneur qui n'a pas son pareil pour tweeter et faire le « buzz », **Propulsion** s'est en effet taillé un palmarès de tout premier plan dans les plus grandes épreuves. Qu'on en juge :

- 2016 : trois victoires de Groupe 1 : GP d'Aby, Hugo Aberg Memorial, Norbottens Stora Pris,
- 2017 : deux victoires de Groupe 1 : Hugo Aberg Memorial, Norbottens Stora Pris. Record du monde battu à Jägersro où le cheval trotte le mile sur le pied d'1'08"1,
- 2018 : trois victoires de Groupe 1 : GP d'Aby, Hugo Aberg Memorial, Norbottens Stora Pris + UET Masters Final,
- 2019 : trois victoires de Groupe 1 : GP d'Aby, Norbottens Stora Pris, OlympiaTravet +UET Masters Final,
- 2020 : une victoire de Groupe 1 : Elitloppet.

Pas de pied, pas de cheval

Pierre-Désiré Allaire, récemment disparu, avait vulgarisé la formule : « *pas de pied, pas de cheval* ». Cette vérité de tous les jours s'illustre particulièrement dans les univers des chevaux de selle et des trotteurs, ayant pour habitude de travailler sur des sols durs. Représentant un véritable danger pour les sujets névrectomisés qui ne sentent plus leurs pieds et dès lors peuvent s'accidenter très gravement, cette pratique va totalement à l'encontre du bien être animal. Si elle est tolérée aux Etats-Unis (mais peu utilisée), pays connu pour sa « permissivité » dans les médicaments car le « *show must go on* », cette ablation des nerfs est purement et simplement interdite en Europe.

Hugues Rousseau, directeur d'Arqana Trot, confirme le propos. « *Depuis une trentaine d'années que je travaille dans le monde des ventes de trotteurs, je n'ai jamais connu un litige de ce type. Si cette pratique a pu exister dans le passé, elle me semble totalement révolue. Et c'est tant mieux !* »

À Vincennes, **Propulsion** s'est produit à dix reprises pour deux succès (UET Masters Final en 2019, Prix de Bourgogne 2017),

une seconde place, deux troisièmes places (Prix d'Amérique et de France 2018), deux quatrièmes places (dont le Prix d'Amérique 2017), etc. complétant son compte en banque de 593 600 euros supplémentaires.

Dès l'affaire tombée sur la place publique, **Propulsion** a été interdit de toute compétition, une double enquête étant diligentée par les instances du trot suédois, dont les premiers attendus sont tombés le 29 octobre, se traduisant par la disqualification du cheval dans ses 45 sorties effectuées en Suède et l'interdiction de poursuivre la monte. Pour Maria Crow, directrice de ST depuis 2019, « *l'enquête a été complexe... Je suis consciente que ces événements font beaucoup de tort à la réputation de notre sport... Nous allons devoir beaucoup travailler pour regagner la confiance de ceux qui doutent en nos procédures et cette affaire va nous obliger à balayer devant notre porte, à nous améliorer et à revoir nos procédures...* »

A qui va profiter ses déclassements ?

En Suède, **Propulsion** a déjà perdu tous ses titres, son propriétaire se devant de rembourser les 2,6 millions d'euros glanés lors de ses 45 sorties sur son sol d'accueil, au profit des trotteurs qu'il avait devancés. Parmi ceux, il se trouve notamment les Français **Dreammoko** (+ 850 000 couronnes), **Up And Quick** (+675 000 couronnes), **Bahia Quesnot** (+455 000 couronnes), **Bold Eagle** (+300 000 couronnes).

En France, le cheval n'a pas encore été déchu de ses titres et des 593 600 euros glanés à Vincennes. En toute logique, ce scénario est le plus probable, ce qui ferait en particulier les affaires des entourages de **Briac Dark** (+ 97 200 euros), **Bold Eagle** (+ 92 800 euros), **Bahia Quesnot** (76 000 euros), **Bélina Josselyn** (67 200 euros), **Bird Parker** (46 200 euros) et de **Billie de Montfort** (17 200 euros).

L'enquête réalisée laisse entendre par ailleurs que, « *sans entrer dans les détails* », des doutes subsistent quant à la non-connaissance de cette fameuse névrectomie dans l'entourage de **Propulsion** et que « *des procédures sont toujours en cours* ». Pour preuve, la responsabilité de Daniel Redén reste à ce jour engagée, même s'il est noté par la ST que l'entraîneur n'a pas « *enfreint intentionnellement les règles du trot suédois* ».

A-t-on voulu protéger le professionnel suédois et son propriétaire, à la tête de l'une des plus grosses écuries de Scandinavie et en conséquence personnages influents dans l'économie de leur sport ? Là encore, il faudra attendre... En août 2019, Daniel Redén et son client avaient ainsi investi 1 million de dollars dans le propre-frère de **Propulsion**.

Il reste une question que tout le monde se pose aujourd'hui : quel avenir se dessine pour la fameuse Stall Zet, à présent ? ■

DEVENEZ ANNONCEUR

DANS

24 AU TROT

TOUTE L'ACTU DU TROT. L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE

SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR



CONTACTEZ-NOUS

APOULAIN@TURFCOM.INFO

LES APPRENTIS MAUVAIS ÉLÈVES À VINCENNES : 55 JOURS DE MISES À PIED !

On pourrait dire que l'actualité est railleuse. Alors même que notre titre faisait le point hier sur la valorisation du programme des courses d'apprentis, avec une dizaine d'épreuves attelées supplémentaires à leur disposition cet hiver à Vincennes [lire notre édition de mardi], les apprentis et lads-jockeys du Prix Unitas ont joué aux mauvais élèves. Cumulant insubordinations aux ordres du starter, entrées sur les aires de départ par des accès irréguliers ou utilisation abusive de la cravache, les acteurs du réclamer paré du label "Apprentis et lads-jockeys" ont donné à voir un spectacle peu glorieux. Les interdictions de courir sont tombées comme à Gravelotte : 55 jours au total pour sept responsables : Thomas Roué-Lecuyer (4), Amaury Bourgoïn-Timbert (4), Jules Leroulley (12), Anne-Sophie Valette (23), Ibrahim Krouchi (4), Tristan Ouvrie (4) et Michaël Izzo (4). Précision : ce Prix Unitas faisait partie des dix nouvelles épreuves aménagées pour les apprentis et lads-jockeys. ■

LE PMU PLAFONNE LES ENJEUX AU SIMPLE

Aucune limite d'enjeux n'était à ce jour fixée par le PMU aux jeux Simple Gagnant et Simple Placé. L'opérateur vient de modifier son règlement en fixant à 30 000 € l'enjeu maximal possible aux jeux Simple Gagnant et Simple Placé selon notre confrère Paris-Turf. La raison évoquée est l'impact important sur les cotes d'énormes mises dans les dernières minutes de prise de paris. Le jeu Simple est aussi le pari qui génère le moins de marge à l'opérateur quand celui-ci n'est pas contraint de payer à perte les gagnants dans une logique d'encouragement aux jeux et de fidélisation de sa clientèle. À noter que ce plafonnement de 30 000 € est valable sur les deux réseaux du PMU : le offline (points de ventes) et le online (pmu.fr). ■

LES « DÉLO » ARRÊTENT L'ENTRAÎNEMENT ET RÉPARTISSENT LEUR EFFECTIF

Elodie et Samuel de Barros viennent de décider de cesser leur activité d'entraînement chez eux, au Haras des Authieux, qui était sous la responsabilité d'Alain Rogier, pour confier leurs pensionnaires à différents entraîneurs extérieurs, en l'occurrence Philippe Billard, Stéphane Meunier, Charley Mottier ou encore Eric Prudhon. La démarche concerne une dizaine de chevaux et consiste à se recentrer sur le seul élevage, ainsi que s'en explique Elodie Mangeard de Barros : « Je suis, avant tout, éleveur. Par ailleurs, je m'aperçois, à l'usage, que la compétitivité d'un centre d'entraînement privé est compliquée à assurer. Nous préférons nous orienter, de plus en plus, vers les ventes de yearlings, tout en gardant régulièrement des femelles, bien sûr, en vue d'en faire des poulinières. » ■

COVID-19 : RENFORCEMENT DES MESURES DANS LES VESTAIRES

LeTrot vient de renforcer les mesures sanitaires dans les vestiaires sur l'ensemble des hippodromes lors des réunions au trot. Diffusée sur l'Infonet, une note spécifique sur le sujet (accessible par [ce lien](#)) précise que :

- l'accès des vestiaires est impérativement réservé aux seuls drivers et jockeys ayant un partant dans la réunion de courses, ainsi qu'aux habilleurs,
- les rassemblements à l'intérieur des vestiaires sont interdits à tout moment, y compris après la dernière course,
- les salles de repos sont désormais fermées.

Le document précise également que toute infraction entraînera l'exclusion des vestiaires et transmission du dossier aux Commissaires de la SECF (sanctions possibles prévues par l'article 34 §IV).

Il rappelle en outre que le port du masque réglementaire est obligatoire en permanence à l'intérieur des vestiaires.

Dans ce document, la société mère recommande aux jockeys et drivers de se faire dépister régulièrement par un test de leur choix (PCR, antigénique, sérologique) et de télécharger l'application TousAntiCovid. ■



Hohneck, un des ambitieux

SAMEDI À VINCENNES, HELGAPELL FACE À DE NOUVEAUX AMBITIEUX

Actuel leader du classement des Crack Series (3 ans), **Helgafell** (*Charly du Noyer*) sera au départ du Prix Abel Bassigny (Gr.2), samedi à Vincennes, une étape en vue du Critérium des 3 Ans (Gr.1) programmé le 20 décembre. Le double vainqueur de Groupe 1 retrouvera face à lui **Hooker Berry** (*Booster Winner*), plus revu depuis sa sixième place dans le Prix de l'Étoile (Gr.1). Parmi les trois autres pensionnaires de Philippe Allaire à prendre le départ, il y aura la valeur montante **Hohneck** (*Royal Dream*) [photo], qui reste sur trois victoires consécutives, dont le Prix Victor Régis (Gr.2). Les deux autres "Allaire" sont **Heaven's Pride** (*Brillantissime*) et **Heart of Gold** (*Bird Parker*), respectivement troisième et cinquième à Nantes au début du mois. Dans la catégorie des éléments dont les limites actuelles sont difficiles à cerner, il faut citer **Hérik d'Hériprié** (*Love You*) qui effectuera ses premiers pas à ce niveau de compétition après deux victoires consécutives à Vincennes. **Hokkaïdo Jiel** (*Brillantissime*) sera aussi de la partie. ■

SAMEDI À VINCENNES : RENTRÉE D'HAVANA D'AURCY

Dans la filière féminine, c'est le Prix Reine du Corta (Gr.2) qui lancera samedi le top départ vers le Critérium des 3 Ans (Gr.1). **Havana d'Aurcy** (*Royal Dream*), lauréate du Critérium des Jeunes - Prix Comte Pierre de Montesson (Gr.1), avait perdu de sa superbe durant l'été [8e du Prix Albert Viel (Gr.1) et 6e du Prix Guy Deloison] effectuera sa réapparition. Elle retrouvera des éléments en forme face à elle, comme les trois premières du Prix Guy Deloison, à savoir **Hanna des Molles** (*Village Mystic*), **Hirondelle Sibey** (*Gazouillis*) et **Havanaise** (*Ricimer*). **Headline** (*Brillantissime*) vient de devancer **Health Mesloise** (*Prince Gédé*) à Nantes et seront aussi de la partie. Pour la pensionnaire de Pierre Belloche, il s'agit d'une première tentative à ce niveau de compétition. ■

SAMEDI À VINCENNES, LES 3 ANS MONTÉS À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ORDRE

Le Prix Louis Tillaye (Gr.2) est le premier jalon vers le Prix de Vincennes (Gr.1) au programme du 27 décembre. On retrouvera cette année tous les principaux protagonistes de la promotion, à commencer par le vainqueur du Prix d'Essai (Gr.1) **Hudson Védaquais** (*Thorens Védaquais*), lequel reste sur deux échecs. La valeur montante dans la spécialité, **Héros de Fleur** (*Ludo de Castelle*), a remporté le Prix de Basly (Gr.2), où il a notamment devancé **Hytte du Terroir** (*Boccador de Simm*) et **Hispanien** (*Magnificent Rodney*), également de la partie ce samedi. On retrouvera aussi au départ les deux premières du Saint-Léger des Trotteurs (Gr.1), **Hopla des Louanges** (*Gazouillis*) et **Happiness Ellis** (*Opus Viervil*). Deux trotteurs effectueront leurs grands débuts dans la spécialité : **Heartbreaker One** (*Alto de Viette*), deuxième en dernier lieu du Prix Timocharis (Gr.3), et **Hussard du Landret** (*Bird Parker*), qui reste sur deux troisièmes places dans des Groupes 3. ■

RECONFINEMENT À PARTIR DU 30/10/20

TRAVAILLONS EN RESPECTANT
LES RÈGLES EN VIGUEUR !

POUR TÉLÉCHARGER,
VÔTRE DÉCLARATION DE
DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL,
→ CLIQUEZ ICI !



© J.-C.Briens

THOMAS BEURAIN VICTORIEUX À ANGERS... AU TROT !

C'est Thomas Beaurain qui a remporté la traditionnelle épreuve d'amateurs du 11 novembre organisée à Angers et réservée aux titulaires d'une licence d'entraîneur ou de jockey délivrée par France Galop. Le jockey d'obstacle s'est imposé au sulky de **Beldi Winner** (Jag de Bellouet), pensionnaire de Laurent Abrivard. Il s'agit d'une première victoire pour le professionnel de l'obstacle au trot, lui qui ne s'était plus installé sur un sulky en compétition depuis janvier 2017 ! Pauline Prod'homme, lauréate de cette épreuve l'année dernière, ne pourra effectuer un coup de deux. Associée à **Brume de Lunes** (Lupin de l'Odon), elle termine deuxième. La jeune femme, ancienne jockey de galop, se consacre désormais à sa carrière d'entraîneur auprès de son père Didier mais est également très présente dans l'univers du trotteur, puisqu'elle compte 26 victoires dans le rang des amateurs ! **Duc de Sommaire** (Ni Ho Ped d'Ombree) et William Menuet concluent troisième. ■

GENMOSS L'ANGLO ARABE INVINCIBLE DE PIERRE PILARSKI ENTRE AU HARAS

À l'instar de **Galius**, hier [lire mardi] à Vincennes, qui n'a pas eu d'opposition pour rester invaincu au terme de sa 12e sortie, **Genmoss** (Gentlewave), a signé, au galop, un quinzième succès consécutif en tout autant de sorties ce mercredi soir à Toulouse. La championne de 5 ans qui porte la casaque de Pierre Pilarski n'ira pourtant pas plus loin. Elle va désormais se consacrer à une carrière de poulinière, au Haras du Bosquet. À son sujet, Pierre Pilarski avait souligné en septembre dernier à Chantilly lors du 13e titre de sa championne : « *Je me rends compte de la chance que j'ai de partager l'aventure avec des chevaux de ce niveau, on vient de voir quelque chose qui n'a jamais existé chez les Anglo, j'ai vraiment beaucoup de chance de faire partie de cette aventure.* » Des propos partagés au micro d'Equidia, ce mercredi soir, par l'entraîneur Didier Guillemain : « *C'est magnifique d'avoir une jument comme ça, c'est la jument d'une vie. J'ai eu un peu peur car elle était assez loin, mais elle a tellement de classe que rien ne peut lui arriver. Pour gagner 15 courses, le plus dur, c'est de l'avoir bien tout le temps, et on a réussi. C'était une jument assez facile, un bon comportement. Je félicite Pierre Pilarski et ses copropriétaires : avoir une jument comme ça, c'est exceptionnel.* »

Au jeu des comparaisons, **Genmoss** a fait mieux que **Gloria IV**, une championne AQPS de plat de la fin des années 1990 entrée au haras après 12 courses sans défaite. Si l'analogie est plus audacieuse, on peut quand même dire que **Genmoss** affiche un titre de plus que le pur sang de légende **Frankel** – multiple lauréat de Groupe 1 – qui a quitté la compétition avec 14 victoires en autant de tentatives. ■

GRAND PRIX DE L'UET 2021 ET 2022 : CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS AVANT LE 15 NOVEMBRE

Les confirmations d'engagement pour les Grand Prix de l'UET (Gr.1) qui se disputeront en 2021 et 2022 sont à réaliser avant le 15 novembre (10 heures) par courrier ou mail (à courses@letrot.com). Pour le Grand Prix de l'UET 2021, qui se déroulera à Åby, en Suède, cela concerne la génération des "H" (bulletin accessible par [ce lien](#)). Pour le Grand Prix de l'UET 2022, organisé à Vincennes, c'est la génération des "I" qui est impliquée (bulletin accessible par [ce lien](#)). ■

FAN DE PHYT'S PEUT MAINTENANT REVOIR SES AMBITIONS À LA HAUSSE

Il n'a pas toujours été un modèle de sérieux et de bravoure. Fan de Phyt's faisait même partie des candidats à problème il y a un an, quand il enchaîna une séquence de cinq disqualifications, de février à novembre 2019. Il en est tout autre aujourd'hui. L'élève et représentant de l'Ecurie Ostheimer s'impose avec talent ce mercredi à Lyon-La Soie.

Il y a un côté inexorable dans la manière dont le succès de **Fan de Phyt's** (Magnificent Rodney) s'est dessiné ce mercredi. Après avoir produit plusieurs accélérations pour rester dans le groupe de tête, au deuxième rang, le cheval s'est décalé avant même d'entrer dans le tournant final pour négocier celui-ci en troisième épaisseur. Le tout sans que son driver Pierre-Yves Verva ne laisse planer le doute sur le fait qu'il dominait à cet instant. Dans la ligne d'arrivée, il s'est détaché quand le franc-tireur **Femto de Vauvert** (Rockfeller Center) a mis le turbo compresseur à l'extérieur. Trop fort et trop vite en fait puisqu'il se perdait dans ses allures alors même que **Fan de Phyt's** avait repris la tête comme l'a confié Pierre-Yves Verva sur Equidia Racing : « *Il a été costaud, il a été très courageux. Il a bien résisté dans la ligne droite, je pense que je venais de reprendre l'avantage lorsque **Femto de Vauvert** a fait la faute.* »

Une des locomotives de l'élevage Phyt's

Fan de Phyt's offre la huitième victoire de l'année à l'Ecurie Ostheimer sous son statut d'éleveur et un douzième comme propriétaire. L'entité animée par Thierry Logre et sa femme réalise comme éleveur sa meilleure saison depuis 2007. Cette année, seul **Golden Phyt's** a fait plus que **Fan** pour ses éleveurs en termes de gains mais les choses pourraient bien changer lors des prochaines semaines si l'on prend à la lettre la déclaration de Pierre-Yves Verva à propos du vainqueur du jour : « *J'adore ce cheval, il me récompense bien. C'est un cheval avec qui je peux gagner à Vincennes cet hiver. On courait à six jours suite à sa troisième dernière place à Vincennes et je n'avais pas grand-chose à la suite de sa dernière course, j'ai tenté le coup et j'ai bien fait.* » ■

« C'EST UN CHEVAL AVEC QUI JE PEUX GAGNER À VINCENNES CET HIVER. »
PIERRE-YVES VERVA

P.-Y. VERVA ET L'ECURIE OSTHEIMER

8 VICTOIRES EN 2020

2 TITRES À ENGHEN (AVEC GOLDEN PHYT'S)

6 SUCCÈS AVEC LES ÉLÈVES OSTHEIMER



D'où vient-il ?

Il s'agit du premier produit d'**Andalouse du Cèdre** (Niky) qui s'est imposée une fois. Cette dernière appartient à la respectable fratrie construite par **Miss du Buisson**, une fille de **Goetmals Wood** qui compte également une victoire. Au sein de sa production, il faut citer **Urgos du Cèdre** (276 650 €), **Belle du Cèdre** (71 270 €) et **Dad du Cèdre** (136 690 €). Miss du Buisson est une propre-soeur d'**Ollé du Buisson** (151 290 €) et une demi-soeur de **Rime du Buisson** (129 270 €).

2^e | PRIX ABO VOLO



Att - 2700 m - Course E - 18 000 €



FAN DE PHYT'S 1'14"9

Magnificent Rodney x Andalouse du Cedre (Niky)

Driver : P. Y. Verva - Entraîneur : P. Y. Verva

Propriétaire : E. Ostheimer - Eleveur : E. Ostheimer

2^e

Fabuleux Piya 1'15"7 Opus Viervil x Tatiana Piya

3^e

Figeac Colmi 1'15"2 Up And Quick x Ligie du Vivier

4^e : Flag - 5^e : Fast Galaa - 6^e : Ferrero du Loisir - 7^e : Forjan

6 RECONFINEMENT À PARTIR DU 30/10/20

TRAVAILLONS EN RESPECTANT LES RÈGLES EN VIGUEUR !

POUR TÉLÉCHARGER, VOTRE JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL, CLIQUEZ ICI !

1^{ère} | PRIX OURASI

Att - 2700 m - Course E - 24 000 €

DANCER DU CADRAN 1'14"9

 Ubriaco x Melia du Cadran (Aktaios de Jiel)
Driver : L. Garcia - Entraîneur : Y. A. Briand
Propriétaire : J. Davet - Eleveur : E. J. Lamare

2^e Ciel de Lune 1'14"9 Fleuron Perrine x Pin Up de Lune**3^e** Brise des Ulmes 1'15" Quisling d'Anjou x Janga d'Occagnes4^e : Bleven - 5^e : Denicheur du Vif - 6^e : Bir des Corvees - 7^e : Cap des Tesnieres**2^e | PRIX ABO VOLO**

Att - 2700 m - Course E - 18 000 €

FAN DE PHYT'S 1'14"9

 Magnificent Rodney x Andalouse du Cedre (Niky)
Driver : P. Y. Verva - Entraîneur : P. Y. Verva
Propriétaire : E. Ostheimer - Eleveur : E. Ostheimer

2^e Fabuleux Piya 1'15"7 Opus Viervil x Tatiana Piya**3^e** Figeac Colmi 1'15"2 Up And Quick x Ligie du Vivier4^e : Flag - 5^e : Fast Galaa - 6^e : Ferrero du Loisir - 7^e : Forjan**3^e | PRIX GELINOTTE**

Att - 2700 m - Course E - 18 000 €

FALBALA D'ESCRIT 1'15"9

 The Best Madrik x Tahiti d'Escrit (Goetmals Wood)
Driver : A. Randon - Entraîneur : A. Randon
Propriétaire : J. Parrot - Eleveur : J. Parrot

2^e Favorite Jenilou 1'16" Ubriaco x Rosee Jenilou**3^e** Filarmonie 1'16"2 Rieussec x Maya de La Vronde4^e : Flute A Bec - 5^e : Full Date - 6^e : Filae de Soyora - 7^e : Flore Phil**4^e | PRIX HADOL DU VIVIER**

Att - 2700 m - Course F - 14 000 €

GALA D'URFIST 1'15"5

 Un Charme Fou x Royale d'Urfist (Urfist des Pres)
Driver : D. Bekaert - Entraîneur : F. Leblanc
Propriétaire : F. Leblanc - Eleveur : J. F. Roquain

2^e Get d'Eronville 1'15"6 The Best Madrik x Austin d'Eronville**3^e** Glamour Eagle 1'15" Bold Eagle x Une Passion d'Ar4^e : Gipsy Ajite - 5^e : General du Rabutin - 6^e : Georgio le Fol - 7^e : Great de Banville**5^e | PRIX BELLINO II**

Att - 2700 m - Course F - 14 000 €

GANJA 1'15"1

 Vittel de Brevol x Nottingham Forest (Quadrophenio)
Driver : D. Bekaert - Entraîneur : Y. A. Briand
Propriétaire : E. Bresil - Eleveur : A. Baudu

2^e Gobana Anaba 1'15"9 Quip du Beauvoisin x Sheyenne**3^e** Gergovia Thuyas 1'15"3 Atlas de Joudes x Uka des Chaumes4^e : Good Luck Tit - 5^e : Garta Mag - 6^e : Giga d'Urzy - 7^e : Gattina d'Ave**6^e | PRIX KAISER TROT**

M - 2700 m - Course F - 14 000 €

ELOGE DE LARA 1'15"3

 Son Alezan x Symphonie de Star (Look de Star)
Jockey : L. Planchenault - Entraîneur : A. Pereira
Propriétaire : G. J. Lefebvre - Eleveur : G. J. Lefebvre

2^e Faucon de Houelle 1'15"7 Vigove x Kalie du Fruitier**3^e** Emeraude du Desert 1'16" Very Look x Une Rose Hermes4^e : Full Metal Jacket - 5^e : Eops Julry - 6^e : Fleur du Guelier - 7^e : Furioso A Quira**CLIQUEZ ICI POUR RETROUVER****L'INTÉGRALITÉ DES RÉSULTATS DE****CETTE RÉUNION SUR LETROT.COM****24** AU TROT BY PROVINCE COURSES

L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE

AVEC PROVINCE COURSES



©Scoopdyga

FACE TIME BOURBON DE RETOUR À LA MAISON

Le Grand de la Loterie était globalement la course de tous les dangers pour Face Time Bourbon. Si le résultat a donné raison à cette théorie avec une médaille d'argent au goût amer, la suite lui donne tort. La preuve, le crack est déjà de retour sur son terrain de prédilection : Vincennes où il se sent comme à la maison.

Une piste de Naples réputée pour sa fermeté, une après-midi à deux courses, le costume de cheval à battre, un voyage certes confortable en avion mais un voyage quand même et une place dans le calendrier imparfaite. Plus que la défaite potentielle, ce qu'on pouvait redouter de cette escapade napolitaine, dans la cité de son propriétaire majoritaire Antonio Somma, c'était la digestion post-course du champion. Et bien que nenni. En tout cas, ce que montre **Face Time Bourbon** ([Ready Cash](#)) à celui qui le connaît le mieux, Sébastien Guarato, fait penser que le décuple lauréat de Groupe 1 a parfaitement récupéré de ses efforts. À tel point que les plans initiaux ont été chamboulés et le Prix Marcel Laurent est apparu sur son calendrier comme épreuve initiale de son meeting.

Un changement de cap à 180° puisque le premier plan prévoyait normalement une entrée dans la danse hivernale à l'occasion du Prix Ténor de Baune (fin décembre), expliqué ainsi par l'entraîneur ornais samedi au micro d'Equidia : "Il est tellement bien et finalement il a couru deux fois caché à Naples. Dans une course inter-génération entre "G" et "F", il est au-dessus je pense. Il court pratiquement tout seul : il y aura simplement Gu d'Héripé à battre." Viril mais correct pour reprendre une expression de journalisme sportif bien connu. **Face Time Bourbon** a en effet déjà battu tous ses adversaires français de sa promotion en lice demain, même si **Féerie Wood** ([Rockfeller Center](#)) est devenue depuis lauréate de Groupe 1, profitant à merveille de l'absence du boss dans le Championnat Européen des 5 ans. Et la nouveauté dans son

tableau est en effet la présence de **Gu d'Héripé** ([Coktail Jet](#)). Mais aussi talentueux soit-il, le champion de l'Écurie Billard/Souloy fait face à une tâche d'autant plus compliquée pour la victoire qu'il a hérité d'une place extérieure à celle du grandissime favori au départ : couloir 6.

Objectif : faire mieux que Bold Eagle

Bold Eagle est le dernier lauréat du Prix d'Amérique à avoir pris part au Prix Marcel Laurent neuf mois et demi après son sacre, c'était en 2016. Résultat, il avait fini 2ème, battu par **Traders**.

PARTANTS VINCENNES - Jeudi 12 Novembre

2 PRIX MARCEL LAURENT - (14H25)

Premium - Att. - Gr 2 - Européenne-autostart - 85 000 € - 2 100m

1	FEELING CASH	E. Raffin
2	FAVORITE FLIGNY	D4 J.g. Van Eeckhaute
3	A SWEET DANCE ★★	D4 A. Prat
4	FACE TIME BOURBON ★★★	D4 B. Goop
5	FEERIE WOOD	D4 A. Abrivard
6	GU D'HERIPRE ★★	DP F. Nivard
7	FAIRPLAY D'URZY ★★	D4 J.m. Bazire
8	FUN QUICK	DP M. Abrivard
9	NOBLE SUPERB	N. Bazire
10	ERIC THE EEL	DA A. Lamy
11	EMPIRE (DEN)	DP D. Thomain
12	REBELLA MATTERS	DP F. Lagadeuc

CHEVAL DE LA REUNION**CHOIX PROVINCE COURSES**

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★★ FORTE IMPRESSION

★★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

Placé en début de réunion pour profiter du double effet du Quinté+ et de la présence de l'archi crack **Face Time Bourbon** (204), le Prix Marcel Laurent (Gr.2) est le gros morceau du jour [voir présentation dans les pages précédentes].

Mais les motifs d'intérêts sont nombreux dans cette réunion et on retrouvera

différents autres temps forts [lire avec la suite et fin des partants en page suivante].

1 PRIX DE COGNAC - (13H50)

Premium - Att. - Course D - Mâles - 44 000 € - 2 850m

1	CLOVIS MONTAVAL ★	D4	S. Dieudonne
2	ABZAC DE FONTAINE	D4	F. Nivard
3	EVER PRIDE	D4	Y. Lebourgeois
4	DIXIT DANICA	DP	P.y. Verva
5	BELPHEGOR DU PAJ	DP	M. Abrivard
6	COMTE DES TITHAIS	D4	E. Raffin
7	CAPITAL CHARM	D4	J.ph. Monclin
8	ECHO DE CHANLECY	DA	T. Le Beller
9	BAMBOU TAHITI	D4	M. Mottier
10	ELU DE DOMPIERRE	DP	D. Thomain
11	DEGANAWIDAH	D4	G. Gelormini
12	BRANDEIS JET	D4	P. Vercruysse
13	DESPERADO	D4	A. Abrivard
14	BERLIOZ DE GINAI		F. Ouvrie
15	BACCARAT DE NIRO	D4	A. Wiels
16	DOUXOR DE GUEZ	D4	Ch. Martens

2 PRIX MARCEL LAURENT - (14H25)

Premium - Att. - Gr 2 - Europeenne-autostart - 85 000 € - 2 100m

1	FEELING CASH		E. Raffin
2	FAVORITE FLIGNY	D4	J.g. Van Eeckhaute
3	A SWEET DANCE ★★★	D4	A. Prat
4	FACE TIME BOURBON ★★★ ★	D4	B. Goop
5	FEERIE WOOD	D4	A. Abrivard
6	GU D'HERIPRE ★★★	DP	F. Nivard
7	FAIRPLAY D'URZY ★★★	D4	J.m. Bazire
8	FUN QUICK	DP	M. Abrivard
9	NOBLE SUPERB		N. Bazire
10	ERIC THE EEL	DA	A. Lamy
11	EMPIRE (DEN)	DP	D. Thomain
12	REBELLA MATTERS	DP	F. Lagadeuc

INDEX DES ENTRAÎNEURS (LEURS PARTANTS)

L. C. Abrivard (205, 307, 710, 808)
P. Allaire (201, 509)
F. Anne (804)
J. Bazire (113, 116, 207, 209, 212, 411, 610, 802)
J. L. Bigeon (702)
P. Billard (101, 102, 206)
E. G. Blot (108)
B. Bourgoin (505, 605, 711)
N. Bridault (308, 809, 811)
M. Busset (104)

V. Ciotola (306)
C. Clin (410, 701)
G. Curen (508)
R. Derieux (604)
Y. Docquin (413)
A. F. Donati Marcillac (405, 810)
J. Dubois (607)
T. Duvaldestin (406, 507, 706)
M. Esper (208, 806)
A. Garandeau (304)
H. Gilles (501)

B. Goop (407, 602)
S. Guarato (103, 204, 404, 608)
J. Hallais (705)
D. Haon (110)
P. Hillen (611)
T. Le Floch (115)
F. Leblanc (401, 415, 503, 504)
H. Lecoq (105)
D. Lecroq (412, 506)
D. Lemetayer (309)
A. Lindqvist (203)

F. Lindrec (601)
T. Malmqvist (210, 211, 801, 805)
B. Marie (609, 709)
J. P. Marmion (303)
S. Marmion (106)
C. Mirandel (112)
J. Monclin (606)
M. Mottier (109)
A. Pillon (301)
F. Prat (408)
S. Provoost (111)
J. Raffestin (305, 502,

708)
S. Raimond (414)
A. Randon (707)
L. Roelens (807)
S. Roger (114)
G. Roig-balaguer (803)
E. Ruault (416)
M. Sassier (704)
J. F. Senet (403, 603)
G. Thorel (107, 202, 409)
J. Untersteiner (302)
J. Vanmeerbeck (703)
M. Verva (402)



CHEVAL DE LA REUNION

CHOIX PROVINCE COURSES

Si un partant a été étoilé par nos journalistes lors de sa dernière course, son nombre d'étoile(s) apparaît après son nom

★★★ FORTE IMPRESSION

★★ BONNE IMPRESSION

★ IMPRESSION FAVORABLE

Parmi les moments cochés lors de cette réunion, citons par exemple la réhabilitation attendue de **Finger de Rodrey** (304) sur le parcours de 2 175m sur lequel il avait établi un chrono canon en août (1'11"2).

Une des attractions du jour sera aussi et bien sûr **Ghisoni** (404) qui fait partie des invaincus de 2020 avec huit victoires à son actif. Sur ses valeurs de l'hiver dernier, sachant qu'il sera présenté ici défermé des postérieurs, **Gitano** (406) s'annonce comme un sérieux client. Le Prix Olry-Roederer (Gr.3) réunit les actuels meilleurs 4 ans montés. **Gospel Pat** (509) a dominé **Gladys des Plaines** (508) la dernière fois mais sur une distance plus courte. Dans la même configuration, à la fin du mois d'août dans le Prix Legoux-Longpré (Gr.3), la pouliche avait pris l'ascendant sur le mâle. **Gangster du Wallon** (506) vient de montrer le bout de son nez à l'attelé à Laval.

Dans le Prix de Belfort, on retrouve **Firello** (610) qui vient de dominer un lot intéressant. Ses contradicteurs devraient s'appeler ici **French Man** (607) et **Fabulous Dream** (608).

3 PRIX DU GRAND FOUGERAY - (15H00)

Premium - Monté - Course B - Européenne - 41 000 € - 2 175m

1	FIRST GEDE	D4	D. Bonne
2	ROOFIE	D4	Guillaume Martin
3	FAUVE DE FELLIÈRE	D4	A. Wiels
4	FINGER DE RODREY	D4	M. Mottier
5	FOREVER SPEED	D4	Julien Raffestin
6	ZEROZÉROSETTE GAR	D4	M. Abrivard
7	FASTER SYGA	D4	Leo Abrivard
8	FOLIE DU CHOQUEL	D4	E. Raffin
9	FIONA GENDREENNE		A. Dabouis

4 PRIX D'ANNECY - (15H35)

Premium - Att. - Course D - Mâles - Autostart - 29 000 € - 2 100m

1	GAUCHO DE HOUELLE	D4	A. Lamy
2	GARNEMENT ROYAL	D4	M. Abrivard
3	GEPETTO DE GODREL	D4	J.f. Senet
4	GHISONI	D4	E. Raffin
5	GALILEO BELLO	DP	G. Gelormini
6	GITANO	DP	Theo Duvaldestin
7	GEOFFREY D'AM		B. Goop
8	GINAI DES EPINES	D4	A. Prat
9	GAMIN NORMAND	D4	A. Barrier
10	GALLIANO DU DESERT	D4	A. Abrivard
11	GALDRIC D'ECHAL		G. Horrach Vidal
12	GOLD FLY	D4	A. Collette
13	GANYMED DE CORBERY	D4	F. Ouvrie
14	GHOSTBUSTER		C. Raimbaud
15	GALANT DE CELLAND	D4	F. Nivard
16	GENEVRIER		Y. Lebourgeois

5 PRIX OLRY-ROEDERER - (16H10)

Premium - Monté - Gr 3 - Européenne - 70 000 € - 2 850m

1	GRETA DU CHATELET		P.ph. Ploquin
2	GRINGO SAVA	D4	Julien Raffestin
3	GEF DE PLAY	D4	A. Lamy
4	GOFORME DE HOUELLE		A. Barrier
5	GABIANO	D4	D. Bonne
6	GANGSTER DU WALLON		B. Rochard
7	GRACE DE FAEL		A. Abrivard
8	GLADYS DES PLAINES	D4	M. Mottier
9	GOSPEL PAT	D4	D. Thomain

6 PRIX DE BELFORT - (16H45)

Premium - Att. - Course B - Mâles - 41 000 € - 2 700m

1	FORBACH		F. Lagadeuc
2	FAST CASH		B. Goop
3	FORBAN		J.f. Senet
4	FAST DOMINO	★	R. Derieux
5	FLAMBEAU ROYAL	DA	M. Mottier
6	FAWLEY BUISSONAY	D4	J.ph. Monclin
7	FRENCH MAN	D4	J. Dubois
8	FABULOUS DREAM	D4	E. Raffin
9	FELIX DU BOURG	D4	B. Marie
10	FIRELLO	D4	D. Thomain
11	FLEO LILA	D4	Ch. Martens

7 PRIX DE VALENCIENNES - (17H20)

Premium - Monté - Course D - Femelles - 29 000 € - 2 200m

1	HAIKA MAGIQUE		Leo Abrivard
2	HONEYMOON LOVE		G. Lenain
3	HARADISE DE PLAY		J. Vanmeerbeck
4	HISTOIRE GEMA		G. Godard
5	HIRONDELLE DU RIB	★★	J.l.cl. Dersoir
6	HUELBA		M. Mottier
7	HIRIS DE PIENCOURT		Christopher Corbineau
8	HEVA CHALEONNAISE		Julien Raffestin
9	HEMINE DE NGANDA		A. Lamy
10	HEROINE DU CITRUS		A. Abrivard
11	HUPERLA MAG		M. Abrivard

8 PRIX D'AIX LES BAINS - (17H55)

Premium - Att. - Course D - Mâles - 29 000 € - 2 850m

1	HERO SIBEY		D. Bonne
2	HEROE WINNER		G. Horrach Vidal
3	HELIUM		G. Roig-balaguer
4	HEDEN LILA		F. Anne
5	HUMBLE STANCE		A. Lamy
6	HERMES PAT		F. Nivard
7	HAVE A DREAM		E. Raffin
8	HAPPY PACHA		A. Abrivard
9	HISTORIEN DE LARRE		Y. Lebourgeois
10	HYACINTO BELLO		G. Gelormini
11	HELIOS ATOUT		N. Bridault